

Pays-Bas : un rwandais accusé de génocide extradé

Rodrigue Gozoa

La Nouvelle Tribune, 28 juillet 2021

Ce lundi, les Pays-Bas ont extradé un suspect de génocide rwandais vers Kigali à la suite d'une demande. Une extradition saluée tant par Ibuka, le principal groupe de rescapés du génocide au Rwanda, constitué en ONG et basé en France, que par l'Organe national rwandais de poursuites judiciaires. L'homme, 72 ans, un ancien expert agricole, est soupçonné d'avoir activement participé à Butare, principale ville de la Province du Sud au Rwanda, à des actes de génocides vis-à-vis de ses concitoyens.

Des criminels toujours sous le coup de la loi

Selon l'Organe national rwandais de poursuites judiciaires dont la mission est « *de participer à la sécurité des personnes et de leurs biens en poursuivant les auteurs d'infractions et les criminels pour les tra-*

duire en justice avec équité de traitement selon l'ambition de la Constitution et du droit international ratifiés par le Rwanda », trois chefs d'accusations ont été retenus contre Venant Rutunga. Rutunga, un agronome, dirigeait un institut de recherche gouvernemental dans le sud du Rwanda au moment du génocide et aurait « *mobilisé des soldats pour tuer les Tutsis dans son département et ses environs* ». Il fait maintenant face, à 72 ans, à trois chefs d'accusations, notamment celui d'avoir « *joué un rôle dans le génocide, de complicité de meurtre et de crimes contre l'humanité* ».

Rutunga a été arrêté par les autorités néerlandaises en 2019 après que le Rwanda ait émis un mandat d'arrêt et d'extradition contre lui quelques années plus tôt. Faustin Nkusi, porte-parole de l'Organe national rwandais de poursuites judiciaires, a déclaré dans un communiqué que le Rwanda

félicitait les autorités judiciaires néerlandaises pour l'extradition des suspects de génocide et leur contribution à l'effort mondial de lutte contre l'impunité.

Un sentiment de satisfaction partagé également par Naphtali Ahishakiye, secrétaire exécutif de l'association des survivants d'Ibuka. À la presse la responsable avait confié que : « *Cela a pris des décennies,*

mais nous nous félicitons de l'extradition de Venant Rutunga vers le Rwanda, (...) Chaque fois qu'un fugitif du génocide est extradé, c'est un pas dans la bonne direction pour la justice ». Venant Rutunga devient le troisième suspect de génocide à être extradé des Pays-Bas vers le Rwanda pour être jugés, depuis Jean-Baptiste Mugimba et Jean-Claude Iyamuremye en 2016.